

VILLENY - MAI 2022 - N°6

# LA GAZETTE

5 RUE DE LA VICAIRERIE



## SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- Budget et tourisme p. 2
- Projet de transformation 1 p. 3 - 4
- Projet de transformation 2 p. 5 - 6
- Projet de transformation 3 p. 7 - 8
- Projets d'aménagements p. 9
- Infos et événements nivilliens p. 10
- Flore et faune de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

# Édito

*L'actualité depuis quelques temps ne nous laisse guère de répit, une crise succédant à une autre à grande vitesse ! Ces crises mondiales touchent à l'essentiel de nos vies, la santé et maintenant la démocratie. Tout cela montre combien nous sommes fragiles.*

*La Covid-19 nous a tous touchés de près ou de loin et rien ne nous dit aujourd'hui que les choses iront mieux demain avec la circulation de nouveaux variants, certes moins virulents mais plus contagieux.*

*La guerre en Ukraine nous montre d'un autre côté combien les équilibres mondiaux sont instables. Nos certitudes sont mises à mal. Nous ne pouvions imaginer que cela pouvait se produire si près de chez nous, c'est un choc pour l'occident. D'autant plus qu'il nous est difficile de comprendre les raisons de ce conflit, sauf assouvir l'appétit glouton d'un dictateur.*

*Dès le départ de ce conflit et face à la vague d'exode annoncée, M. Thierry Roussel me faisait part de la mise à disposition de dix chambres avec tout le confort dans son domaine de Bonneville pour recevoir des familles ukrainiennes. Dix neuf femmes et adolescents sont actuellement hébergés par ses soins.*

*Nous avons eu l'occasion de vous solliciter pour des accompagnements en voiture, il est dommage que seule une personne ait répondu à notre appel.*

*Il nous faut espérer que la diplomatie prenne rapidement le pas sur l'aspect militaire car tout ce que nous voyons actuellement est particulièrement insupportable.*

*Pour revenir à notre commune, cette nouvelle gazette est l'occasion de faire un point sur l'ensemble de nos projets de mandat.*

*Depuis les élections de juin 2020 que s'est-il passé ?*

*Le premier sujet concernait la maîtrise du budget de la commune.*

*Il fallait tout d'abord résorber la dette de 60 000 € sur la Halle, ceci a été fait sur 2020 et 2021 en partie par l'emprunt. Ensuite avoir une meilleure maîtrise du budget de fonctionnement. On s'aperçoit que malgré les efforts effectués au niveau des dépenses de la commune, l'équilibre reste très précaire du fait de charges incompressibles d'un côté et inattendues de l'autre. Faute de capacité d'autofinancement, aucun projet ne pouvait donc être lancé.*

*Pour 2021, l'excédent de fonctionnement est de 6 161 € pour un budget total de 405 688 € ce qui illustre bien les précédents propos.*

*Ceci signifie que la commune ne peut lancer un projet sans l'obtention d'au minimum deux subventions pour couvrir entre 60 et 75% du montant de l'opération. C'est la démarche que nous avons adoptée et qui nous permet de lancer nos deux premiers projets de transformation de la commune comme vous pourrez le constater. C'était le temps nécessaire pour l'obtention des subventions.*

*Le second sujet consistait à faire une évaluation précise de nos projets. Ce laps de temps nous a permis de conforter notre vision à travers deux études, la première réalisée par le CAUE\* sur la redynamisation du centre-bourg et la seconde par l'ATD 41\* sur la voirie et la sécurisation du bourg. Compte tenu des coûts annoncés et d'une capacité d'endettement faible, il est indispensable de procéder par étape.*

*Le troisième sujet sur lequel il était nécessaire de travailler, c'est l'augmentation de nos recettes et là il n'y a pas beaucoup de solutions. Le projet sur lequel travaille le Conseil municipal, c'est l'aménagement de deux gîtes répondant aux besoins du développement touristique. À ce stade, nous sommes toujours en attente de la première subvention.*

*Dans les pages qui suivent, vous trouverez l'ensemble des dossiers étudiés par le Conseil municipal et vous verrez qu'ils sont nombreux.*

*Je voudrais clôturer cet édito en mettant en avant l'esprit civique des Niovilliens et des Niovilliennes, en effet le taux de participation lors de l'élection présidentielle a été encore très important. C'est une très bonne chose pour la démocratie et montre votre intérêt important pour l'avenir du pays.*

*Hubert Chevallier*

## Du changement dans l'équipe municipale

Isabelle Guyenot, secrétaire de mairie et habitant à Salbris, nous a informé de son souhait de trouver un emploi plus proche de son domicile. Nous avons proposé à **Chantal Lambert** qui travaillait avec Isabelle à mi-temps de prendre le poste à plein temps, ce qu'elle a accepté. Chantal a débuté ses nouvelles fonctions dès le 19 avril.

Je voudrais tout d'abord remercier Isabelle pour son accompagnement durant ces dernières années et son implication dans la gestion de la commune et lui souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle fonction.

Je souhaite bienvenue à Chantal comme secrétaire de mairie. Les tâches sont nombreuses et sa motivation totale. Cette organisation permettra à Chantal d'avoir la maîtrise de l'ensemble des dossiers de la commune.

# Des nouvelles de l'école

École

- Perspectives pour la rentrée prochaine : il n'y aura pas de fermeture de classes et le RPI accueillera 93 ou 96 élèves.
- En lien avec leur projet d'étude autour du système solaire et de la lune, les enseignants ont choisi de vivre une journée « la tête dans les étoiles » avec les élèves. Il sera proposé aux 3 classes des observations dans un planétarium gonfable avec un animateur scientifique. Cette journée sera prolongée par une soirée pique-nique et grillades sur le pré communal, suivie d'une observation des étoiles avec lunettes astronomiques et conférence. Rendez-vous le vendredi 20 mai.
- Installation de films brise-vue aux fenêtres dans le cadre de la sécurisation des espaces scolaires.
- Dans le cadre des actions éco-école, l'aménagement par les enseignants et les élèves du coin jardin va démarrer.
- **Un bel élan de solidarité** : à l'initiative de la classe des CM, les élèves ont lancé une collecte de dons en faveur de l'Ukraine. Des dizaines de colis ont été récoltés puis transportés en Ukraine par la Protection civile.

# Les randonnées de Villeny, à pied ou en vélo

Tourisme

- Forts de nos 80 km de chemins communaux, nous offrons aux randonneurs des balades variées pour grands et petits, pour marcheurs aguerris et promeneurs paisibles. Le dimanche 3 avril, nous avons vécu un moment gustatif et bucolique avec la première édition de la **Rando du Boudin**. De valeureux marcheurs ont bravé le froid polaire pour découvrir les prémices du printemps et goûter au boudin grillé, préparé en bord d'étang, par les bénévoles de l'ALAC.

- Un jeudi matin par mois, la Municipalité propose la **Balade nivillienne**, une marche de quelques kilomètres, avec deux accompagnateurs. Destinée aux personnes qui ne connaissent pas bien les chemins communaux, qui sont nouvellement installées à Villeny ou simplement qui sont seules et hésitent à s'aventurer dans les bois. Prochain rendez-vous **jeudi 12 mai** à 9h30.



- Comme déjà évoqué dans la Gazette n°4, Sologne Nature Environnement (SNE) et le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) ont choisi Villeny pour développer une **Écobalade**. Ce parcours d'environ 7,3 km à destination des familles sera inauguré en juin. Cette promenade se déroule sur un circuit balisé avec des panneaux pédagogiques et est encadrée par deux applications mobiles. L'appli Écobalade (SNE) présente la faune et la flore susceptibles d'être aperçues pendant la promenade. L'appli GuidiGO (CDPNE) à destination du jeune public propose une découverte du patrimoine naturel alliant photos, sons et jeux.

**Rendez-vous le samedi 4 juin à 14h30 à la Halle**, pour la découverte du panneau d'accueil. Vous pourrez ensuite effectuer une partie ou la totalité de la balade. Un pot de bienvenue est prévu en forêt.

Finances

## Point sur le budget 2021

Bilan financier 2021 : la section de fonctionnement s'équilibre à 405 687 € et fait apparaître un excédent de 6 161 €. La dette au 31 décembre est de 216 125 €.

L'ensemble des budgets est équilibré à l'exception du budget chauffage que la commune compense à hauteur de 10 000 € (après déduction de la part de chauffage communal).

On voit que l'équilibre budgétaire est encore précaire et qu'il ne laisse que très peu de marge de manœuvre, notamment en termes de trésorerie.

L'année 2022 s'annonce encore sous le signe d'un contrôle rigoureux de nos dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement liées à nos projets 2022, tels que mentionnés précédemment, seront quant à elles limitées grâce aux subventions obtenues et aux prêts « court terme » mis en place. Ceci aura pour effet de ne pas augmenter fortement la dette au niveau global.

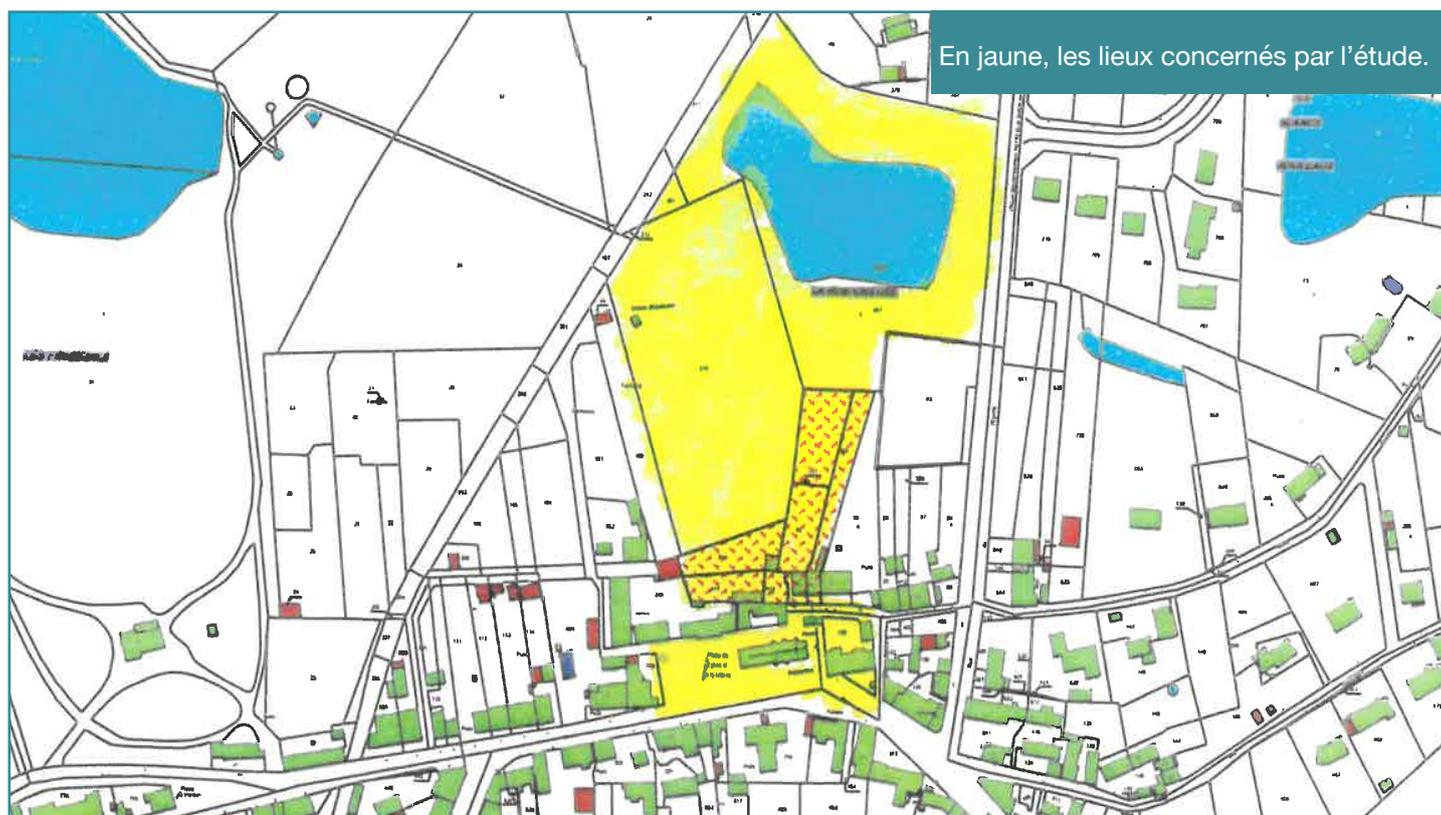
# Projets de transformation du village...

Le Conseil municipal, avec le soutien du Pays Grande Sologne a sollicité le **CAUE** - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - afin d'être accompagné dans un projet de revitalisation du centre-bourg et de développement touristique.

Au travers d'un projet d'ensemble, la commune souhaiterait avant tout valoriser, embellir et sécuriser son cœur de bourg afin d'offrir un cadre de vie de qualité pour ses habitants et pour les touristes de passage.

Le CAUE a accompagné la collectivité dans une réflexion globale et transversale qui soulève les différents axes :

- la hiérarchisation des flux de circulation,
- l'utilisation des espaces publics,
- l'amélioration du fonctionnement urbain : équipements des services et commerces,
- la valorisation du patrimoine et son l'histoire locale,
- la qualité paysagère du bourg,
- le développement économique et touristique.



## Projet 1

**Achat d'un terrain de 33 ares 62 centiares et d'une maison d'habitation de 110 m<sup>2</sup>, d'une maisonnette et d'une grange au 5 de la rue de la Vicairerie.**

Ceci permettra :

- l'accès à l'espace de loisirs et au pré communal directement par le centre-bourg;
  - l'installation d'un jardin éducatif pour la partie jouxtant l'école;
  - la création d'un point lecture et de rencontre pour le 3<sup>e</sup> âge;
- la plantation d'un espace arboré entre le centre-bourg et l'étang communal;
  - l'ouverture d'un gîte communal pour renforcer l'offre touristique.

Lancement de l'étude  
CAUE

Avril 2021

Retour étude CAUE

Juin 2021

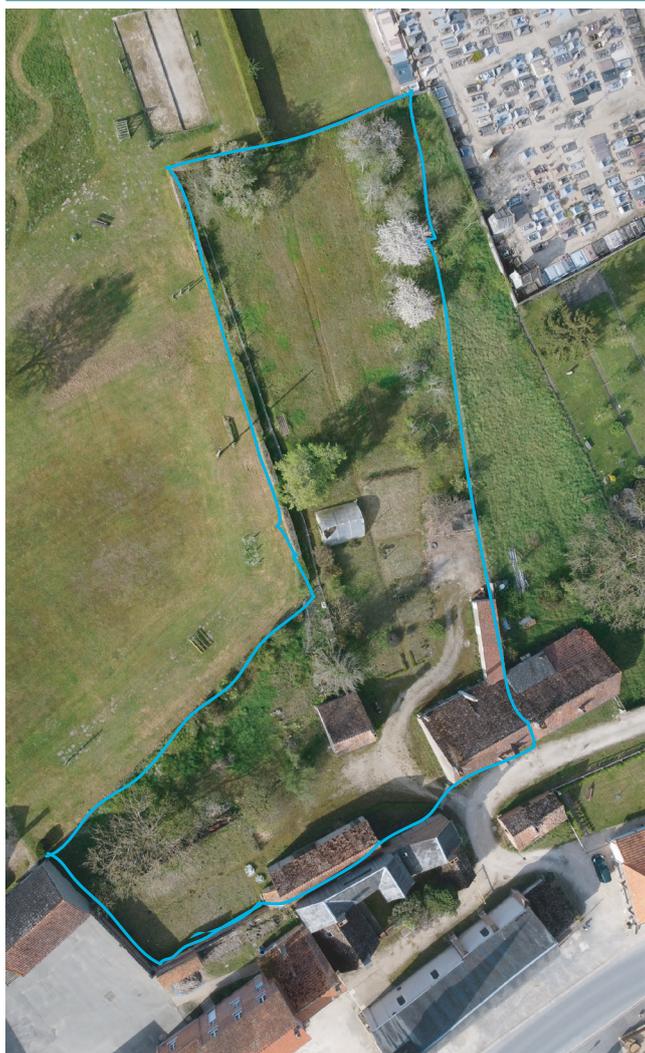
Promesse de vente

Septembre 2021

Demandes de  
subventions

Octobre à décembre  
2021

# ... projets de transformation...



Point lecture,  
maison des seniors,  
lieu d'échanges.



Après quelques  
aménagements,  
création d'un jardin  
pédagogique pour  
l'école.



Cheminement vers  
la zone de loisirs et  
l'étang communal.  
Création d'un  
espace arboré.

## FINANCEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Achat maison - terrain	82 000 €	DETR	20 000 €
Frais de notaire	2 800 €	DADD	39 000 €
Travaux - démolitions	3 360 €	DON*	6 000 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>88 160 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>65 000 €</b>

- Somme à la charge de la commune : **23 160 €**
- Prise en charge sur le budget communal 2022 : **8 160 €**
- Emprunt au Crédit agricole de **15 000 €** sur 5 ans

*\* La commune remercie vivement ce généreux donateur, très attaché à son village.  
L'utilisation de ce don servira à un projet collectif.*

Attribution des subventions	Obtention du prêt bancaire	Achat du bien	Aménagement phase 1
Mars 2022	Mars 2022	<b>5 mai 2022</b>	Mai - juillet 2022



# ... projets de transformation...

## Phase 1 : Route de Ligny-le-Ribault

Exemples de recommandations de l'ADT concernant la zone de transition.



## FINANCEMENT PHASE 1

DÉPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	4 550€	DETR	22 589 €
Coût de l'appel d'offres	800 €	DSR	17 000 €
Travaux estimatifs	60 000 €	Amendes de police	8 000 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>65 350 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>47 589 €</b>

- Somme à la charge de la commune : **17 761 €**
- Prise en charge sur le budget communal 2022 : **761 €**
- Emprunt au Crédit agricole de **17 000 €** sur 5 ans

Retrouvez la présentation du projet global, lors de la réunion publique, sur Villeny Star, YouTube :

**Commission Voirie Villeny 24 août 2021**

Choix du maître d'œuvre	Réalisation des travaux phase 1	Fin travaux phase 1	Demandes de subventions
Mars 2022	Octobre 2022	Décembre 2022	Octobre à décembre 2022

# ... projets de transformation.

## Projet 3

Rénovation et transformation de deux maisons en locatif ou en gîtes.

Les principaux enjeux sont :

- l'augmentation des ressources financières de la commune grâce à la location;
- le développement de notre offre touristique.



Place du Pressoir



5 rue de la Vicairerie

### FINANCEMENT

#### DÉPENSES

- Travaux réaménagement : 39 210 €
- Aménagement intérieur : 12 700 €

#### RECETTES

- 1<sup>er</sup> dossier DETR 2021 refusé;
- 2<sup>e</sup> dossier DETR en attente de réponse;
- Autres subventions à trouver.

## Projet 4

**Multiservices** : Construction d'une véranda et d'une terrasse  
Aménagement d'un point vélo

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement et d'un développement de l'activité d'un des deux commerces essentiels à la vie du village.

Ces travaux respecteraient le caractère architectural du village pour la partie terrasse et verrière. Le point vélo se situerait à l'arrière du bâtiment avec accès Place du Pressoir.

Les principaux enjeux sont :

- Augmenter la surface d'accueil;
- Renforcer l'attractivité touristique du village, notamment avec le point vélo et la Sologne à vélo.

### FINANCEMENT

#### DÉPENSES

- Travaux estimés : 56 000 €

#### RECETTES

- CRST : 17 000 €
- Autre subvention à l'étude

# Projets d'aménagement du village.

## • 1 • Radar Pédagogique

La vitesse des automobiles, aux entrées et sorties de bourg ainsi que dans le centre, compte tenu du coût global d'aménagement estimé par l'ATD41, ne sera pas réglée à court terme si bien que le Conseil municipal a décidé d'investir dans le même temps dans l'achat d'un radar pédagogique. Cette démarche vient compléter la première tranche de travaux de voirie concernant la sortie direction Ligny-le-Ribault.

Ce radar pédagogique sera installé à l'entrée de Villeny sur la route de Bonneville. Il fonctionnera sur batterie et panneaux solaires. Son autonomie sera d'environ 60 jours. Il permettra de récupérer un certain nombre d'informations comme le nombre de véhicules, leurs vitesses...

Le coût de cet investissement est de : 3 657 € TTC

La commande a été engagée et son installation est prévue courant septembre 2022.

## • 2 • Chemins de commune

Il est vrai que l'entretien des chemins de commune est une véritable problématique et cela pour deux raisons. La première est liée pour certains chemins à une fréquentation importante, ces chemins servant plus de dessertes à des usages multiples qu'aux propres riverains de ces chemins, la seconde est que la période de l'année pendant laquelle nous pouvons intervenir est finalement assez courte.

Une des solutions envisagées, pour certains chemins, pourrait être un passage de nivelleuse deux fois par an, il est difficile de dire si cela suffira à couvrir la période hivernale.

Néanmoins plusieurs décisions ont été prises. Concernant les chemins communaux où la fréquentation est importante, l'installation de ralentisseurs va être mise en place de façon à réduire la vitesse et dissuader ceux qui passent là par commodité.

Les chemins retenus à ce jour, sont : le chemin de la Giraudière, le chemin des Vignes.

Pour les autres chemins, un passage de nivelleuse sera effectué.

Coût de la remise en état d'un chemin, ralentisseurs et panneaux de signalisation : 3 930 €

(La Giraudière) 2 panneaux 300 €

## • 3 • Signalétique Entreprises

Comme vous le savez, un travail a été entrepris sur la signalétique des entreprises et des hébergements fin 2020. Nous avons envisagé de développer ce projet en 2021, mais la situation budgétaire ne nous a permis de le réaliser.

Le coût du projet est de : 2 500 € TTC. Nous envisageons de réaliser ce projet au 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

## • 4 • Itinérance Centre-Bourg

Une réflexion est en cours sur le cheminement au sein du centre-bourg depuis la Maison du Cerf, la place de la mairie, l'église, la halle et demain jusqu'à l'étang communal.

L'objectif est d'organiser cette itinérance. Ce serait par exemple, mettre le végétal au centre du village, installer des visuels retraçant notre histoire, présentant notre patrimoine, détaillant la faune et la flore qui nous entourent. Le CAUE a répondu en partie à cette question, mais nous souhaitons aller plus loin. Le Pays de Grande Sologne doit nous remettre une étude plus approfondie sur ces sujets, nous permettant de servir de projet pilote.

L'idée est de profiter de subventions (fonds Leaders) disponibles jusqu'à la fin de cette année.

# Infos et événements niovilliens

## Prochaines manifestations, les dates à retenir :

- **Dimanche 8 mai** : Cérémonie d'hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale au cimetière
- **Vendredi 20 mai** : Soirée découverte des étoiles en famille et pique-nique sur le pré communal
- **Samedi 4 juin 14h30** : Inauguration de l'Écobalade - Accueil à la Halle et pot en forêt
- **Mardi 21 juin** : Fête de la Musique sous la Halle avec le trio «Les mains du swing». Swing américain et jazz manouche.
- **Samedi 9 juillet** : Après-midi et soirée autour des billards de l'Orléans Billard Club
- **Jeudi 14 juillet** : Jeux pour enfants, pétanque et pique-nique sur le pré communal
- **Dimanche 14 août** : Grand Banquet de l'été - 3<sup>e</sup> édition
- **Samedi 3 et dimanche 4 septembre** : Week-end des créateurs organisé par la Maison du Cerf
- **Dimanche 18 septembre** : Brocante en centre-bourg
- **Dimanche 9 octobre** : Fête des Châtaignes
- **Vendredi 11 novembre** : Armistice

## La Maison du Cerf



• La Fête de la Nature s'invite en Sologne à la Maison du Braconnage (Chaon), le dimanche 22 mai de 10h à 18h.

Au programme, des animations «Nature» gratuites pour petits et grands sur les thèmes de la biodiversité, la faune et la flore solognotes.

• Du 15 septembre au 15 octobre, la Maison du Cerf vous invite à participer à une soirée « À l'écoute du brame ». Réservation obligatoire.

Renseignements-réservation par téléphone au : **02 54 98 23 10** ou par mail à [maisonducerf.fr](mailto:maisonducerf.fr)

**Le traditionnel week-end des créateurs aura lieu les 3 et 4 septembre 2022.** Après deux années de fermeture, pour cause de Covid la Maison du Cerf espère pour cette année retrouver une fréquentation normale. L'objectif est fixé à 3 500 visiteurs.

**Nouveauté 2022** : retrouvez la boutique de la Maison du Cerf sur : [maisonducerf.fr](http://maisonducerf.fr) et bouton **Catalogue boutique**

## La Déchetterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons :

Tous les lundis : 14:00 - 17:00 - mercredis : 14:00 - 17:00 - vendredis : 14:00 - 17:00 - samedis : 09:00 - 12:00

Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

**Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements...  
Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.**

# Flore et faune de Sologne

## La Violette odorante (*Viola odorata*)

Cette petite fleur vivace de la famille des Violacées apparaît au tout début du printemps, parfois même avant. Discrètes, on les trouve cependant un peu partout, les lisières, les haies, les buissons, dans l'herbe des fossés, au bord des cours d'eaux. Elles font des touffes et préfèrent les lieux un peu incultes et ombragés. Tout le monde sait les reconnaître sans aucune hésitation !



Elle n'a pas de tige : ses petites feuilles ovales, en cœur à la base, partent toutes de la souche rampante épaisse.

Les fleurs, violet, foncé, parfois blanches, sont très parfumées et mellifères.

Les 5 pétales irréguliers sont séparés et celui de la base est prolongé par un minuscule éperon.

À maturité, le fruit est une petite capsule à trois valves.

Les fleurs sont récoltées pour leurs qualités médicinales.

Séchées, en infusion, 2 à 10 g de fleurs par litre d'eau, elles sont particulièrement efficaces pour toutes les affections et

irritations des voies respiratoires. Elles calment la toux.

Elles servent aussi à confectionner des confiseries comme ces petits bonbons violets, caractéristiques, en forme de fleur, autrefois sucés contre le rhume. Confites dans du sucre, elles peuvent décorer les desserts.

Elles fournissent une essence réputée et recherchée en parfumerie. Les feuilles, riches en mucilage et vitamine C, sont elles aussi adoucissantes.



## Le Hérisson commun (*Erinaceus europaeus*)

Espèce protégée depuis 1981, ce petit mammifère insectivore se caractérise par ses poils agglomérés, durs, hérissés, piquants, qui se dressent et lui servent de protection. À la moindre alerte, il se roule en boule et devient une grosse châtaigne ! Le reste du temps, ils sont soigneusement peignés vers l'arrière.

Il recherche ses proies, le museau au ras du sol, car son odorat et son ouïe sont plus développés que sa vue.

Sa particularité est d'être couvert de puces qu'il se gratte habilement avec ses longues pattes arrière.

D'avril à septembre, il passe ses journées à dormir dans l'un ou l'autre de ses abris. À la tombée du jour, il part en chasse pour se nourrir. Pendant plusieurs heures, il vagabonde sur 3 à 5 hectares, ou plus, à la recherche de proies et



n'est pas du tout discret quand il se déplace. Si besoin est, il peut aller très vite.

Après l'accouplement, en mai-juin, la femelle donne naissance à 4 à 6 petits qu'elle allaite pendant deux mois, au moment où ils quittent définitivement le nid. Au bout d'un mois, ils sortent avec elle et apprennent à chasser.

À la fin de l'été, il grossit énormément pour se faire une réserve de graisse afin de passer l'hiver. De septembre à mars, il hiberne, avec plusieurs réveils. Il se confectionne un nid parfaitement étanche dans un tas de feuilles mortes bien sèches.

Précieux auxiliaire du jardinier, il le débarrasse de quantités de nuisibles, limaces, petits escargots, scarabées, vers de terre... qui nuisent à ses semis. Il n'hésite pas à ajouter à son menu, quelques fruits et des graines. Veillez à ne pas utiliser dans vos cultures des produits chimiques qui pourraient l'intoxiquer, lui et sa nourriture. Et surtout pas de lait,

c'est très nocif pour sa santé, rien que de l'eau...

Pour l'aider à séjourner dans votre jardin, laissez des tas de branches et de feuilles dans divers endroits.

Ils sont hélas les principales victimes des automobiles quand ils traversent les routes lors de leurs pérégrinations nocturnes.

## Énigmes ?

1- Le 9 énigmatique : avec seulement le chiffre 9, essayez d'obtenir 100 en utilisant la multiplication, la division, l'addition et la soustraction. Vous pouvez utiliser autant de fois que possible le chiffre 9.

2- Mon 1<sup>er</sup> ouvre la porte,  
mon second est le contraire de vrai,  
mon tout est un prénom.

3- Je suis : le contraire de tard,  
le contraire de laid,  
une ville de Belgique.

# Les recettes de Claudine

## Crème brûlée miel romarin

Une recette très facile à réaliser. C'est un classique avec des produits locaux comme le miel de la Giraudière et le romarin du jardin.

Nous vous proposons une recette pour 6 grands ramequins

### Ingrédients :

5 jaunes d'œufs

25 cl. de crème fraîche entière

25 cl. de lait entier

1c. à soupe de miel

Verser la crème, le lait et le miel dans une casserole. Porter à ébullition. Ajouter une belle branche de romarin, saler, poivrer.

Fouetter les jaunes d'œufs et verser le mélange précédent refroidi en remuant.

Remplir des ramequins, préparer un bain-marie et enfourner dans un four préchauffé à 140°C, 30 à 40 min.

Au moment de servir tiède ou froid, saupoudrer de cassonade et faites caraméliser à l'aide d'un chalumeau.

Autre version possible avec du fromage de chèvre, c'est aussi très intéressant en entrée ou en apéritif dans de petits ramequins.



© Claudine Giordano-Orsini

## État-civil nivollien

### Ils nous ont quitté :

- Nadine Benqué, décédée le 8 décembre 2021
- Michel Girault, décédé le 24 janvier 2022
- Simone Gouineau, décédée le 25 janvier 2022
- Daniel Chaste-Duvernoy, décédé le 3 mars 2022
- Régina Chesneau, décédée le 18 mars 2022

**Mariage :** Nathan Beaupère et Margaux Breitbach  
le 26 mars 2022

## La mairie

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

- Lundi : de 14 h à 18 h
  - Mardi : de 14 h à 16h30
  - Vendredi : de 14 h à 17 h
- et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

**Tél :** 02 54 98 35 25

**Mail :** [mairie.villeny@orange.fr](mailto:mairie.villeny@orange.fr)

**Site :** [villeny.fr](http://villeny.fr)

### Permanences pour le dépôt des déchets verts :

du 18 mars au 14 octobre 2022

- Lundi de 9 h à 10 h
- Vendredi de 13h30 à 15h30
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

### BUREAUX D'ÉCOLIERS À VENDRE



20 € l'unité

### Suivez les actualités de Villeny sur :

[Villeny.fr](http://Villeny.fr), le site web

[Villeny Star](#), la chaîne YouTube

[PanneauPocket](#), l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

[Villeny News](#), la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à [communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr)

**Contributeurs de La Gazette :** F. Duchêne - H. Chevallier - Ch. Boucher - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - *Photo couverture :* Ch. Ménager